

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mardis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnemens, insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — Francfort, 12 janvier.

La *Gazette du Commerce* de St.-Petersbourg publie un ukase impérial du 6 (18 décembre), qui a une importance spéciale pour les autres nations, attendu qu'il autorise l'importation de diverses marchandises étrangères et diminue les droits en faveur de certains produits de l'industrie manufacturière des autres états. L'ukase adressé au sénat dirigeant est conçu dans les termes suivans :

« En examinant attentivement la marche de l'industrie manufacturière dans notre empire, nous avons remarqué avec plaisir que les mesures protectrices de la production indigène pouvaient être modifiées sans inconvéniens, et que l'admission des marchandises étrangères d'une qualité supérieure entretiendrait une heureuse émulation au sein de l'industrie nationale; nous avons donc jugé convenable de faire quelques changemens dans le tarif, en admettant d'une part l'importation de certains articles prohibés jusqu'à ce jour, et de l'autre en diminuant les droits sur des articles dont l'introduction ne peut porter préjudice aux productions de la Russie. La note suivante des articles comprend les changemens apportés dans les droits de douane à acquitter. Etouffes de laine, draps 1 rouble 1/2 à 2 roubles d'argent; bas 70 kopeks d'argent, etc. »

(Gazette d'état de Prusse.)

FRANCE. — Paris, 15 janvier.

On lit dans le *Phare* :

« La fermentation qui règne dans la légion française par suite du dénûment absolu dans lequel se trouvent depuis plusieurs mois les officiers et les soldats n'a pas tardé d'éclater. Les officiers de ce corps se sont réunis le 30 du mois passé pour rédiger une pétition aux cortès ayant pour objet de leur représenter l'état de misère dans lequel ils se trouvent, et de prier cette assemblée de faire de sérieuses représentations au gouvernement de la reine, soit pour mettre enfin un terme à leurs souffrances, soit pour libérer la légion du service espagnol et la faire rentrer à celui de France.

« Cette démarche ayant été communiquée au colonel Conrad avec prière d'y adhérer, ce chef a répondu aux officiers, porteurs de la pétition, que les réglemens tant espagnols que français interdisaient les représentations collectives, qu'il les invitait à ne pas donner suite à leur projet, et qu'au besoin il le leur défendrait.

« Deux officiers de la légion, dont nous taisons les noms, ont voulu profiter de la réunion de leurs camarades qui a eu lieu à Villava, près de Pampelune, pour y développer un plan qui ne tendait à rien moins qu'à arrêter le colonel Conrad et entrer à Pampelune pour forcer les autorités à satisfaire leurs réclamations. Ce projet dont il est difficile, s'il eût été mis à exécution, de calculer les conséquences, a heureusement été repoussé avec indignation par tous les officiers présens à la réunion. »

« On a intercepté des dépêches adressées à don Carlos. Dans le nombre se trouve une lettre très-curieuse du baron Capelle. Elle dit en substance : « que les puissances sont fermement décidées à ne reconnaître Charles V que quand il sera maître de Bilbao, et qu'un échec devant cette place lui porterait le plus grand préjudice. Quant à l'intervention, elle n'aura pas lieu, » dit la lettre, tant que les doctrinaires seront au pouvoir. C'est pourquoi il est à désirer qu'ils se maintiennent, et les puissances sont bien décidées à les appuyer de toute leur influence. »

(Temps.)

— La discussion de l'adresse continue à présenter beaucoup d'intérêt dans la chambre des députés. Dans la séance du 13, M. Garnier-Pagès, attaquant le ministère, avait dit :

« Maintenant, messieurs, je demanderai ce que l'on a fait de la légalité, cette force morale qui vaut mieux que la force des baïonnettes, la légalité ! Il y a une foule de petits faits plus ou moins connus, mais graves, auxquels on ne fait pas assez d'attention; on ne sait pas assez en France qu'il y a des journaux de Belgique et de Londres que nous ne pouvons ni lire ni recevoir; qu'il y a une censure à la frontière, une douane de l'intelligence; qu'on ne laisse passer que ce que l'on veut; et pourtant aucune disposition des lois de septembre, ou tout autre, ne donne une pareille faculté

aux ministres. Comment ! nous écrivons en Belgique, et on nous répond que les journaux ne passent pas; nous ne pouvons pas recevoir des journaux d'un gouvernement dirigé à peu près dans le même sens que le nôtre. Je demande si cet état de choses est tolérable? »

Ensuite, dans la même séance, M. Barrot avait fait insérer dans l'adresse le paragraphe suivant :

« Ce repos, sire, ne sera jamais plus fortement garanti, que quand il sera fondé sur le respect des droits consacrés par les traités; et parmi ces droits la France ne cessera pas de mettre au premier rang ceux de l'antique nationalité polonaise. »

Dans la séance du 14, la lutte entre le tiers-parti et la doctrine a continué de plus belle, et les paragraphes relatifs à la Suisse et à l'Espagne ont été vivement débattus. Le premier a été adopté, et la discussion, sur ce qui concerne l'Espagne, a été continuée au lendemain.

MM. Molé et Thiers ont prononcé des discours remarquables, mais en revanche M. de Gasparin a été très-faible, et n'a pu que balbutier des paroles inintelligibles. On annonce la retraite de ce ministre.

Du 17. — La *Cronique de Paris*, journal bien informé de ce qui se passe aux Tuileries, dit qu'un ministère est tout prêt pour remplacer le ministère Molé-Guizot. Ce serait le maréchal Soult à la guerre avec la présidence, M. Sébastiani aux affaires étrangères et M. de Montalivet à l'intérieur; le reste serait pris dans la chambre des députés.

— Le gouvernement a réclamé, dit-on, la présence du maréchal Clausel en France, pour les explications sur l'affaire de Constantine. On assure que le dernier appel fait au maréchal est si impératif, qu'il ne peut manquer d'y obtempérer.

D'un autre côté, on disait aujourd'hui que l'on avait reçu des nouvelles du maréchal, et qu'il avait quitté l'Afrique pour se rendre à la chambre; mais on ajoutait que les difficultés de la navigation et les délais prescrits par les règles sur les quarantaines ne lui permettraient pas d'être arrivé pour la discussion du paragraphe de l'adresse relatif à l'expédition de Constantine.

— Hier vers midi, un commissaire de police, assisté de nombreux agens, a saisi 5000 sabres d'infanterie (ancien modèle) dans une maison de roulage de la rue Grange-Batelière. L'entrepreneur de cet établissement a dit ignorer la destination de cette grande quantité d'armes, mais on a tout lieu de croire qu'elles étaient envoyées à l'armée de don Carlos. On les a aussitôt chargées sur deux chariots et dirigées vers la préfecture de police.

— M. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Londres, est parti jeudi dernier pour se rendre à son poste. Tout le monde croit que ce sera sa dernière campagne diplomatique.

— *L'Écho de la Haute Marne* annonce qu'un habitant de la petite ville d'Orges vient d'inventer un areostat à vapeur, au moyen duquel on pourra en peu de tems se rendre de Paris à Moscou, en ne s'élevant qu'à quelques toises de la surface de la terre. On pourrait aussi, à l'aide de cette machine locomotive, transporter en un clin d'œil les masses les plus pesantes d'un lieu à un autre.

— Depuis deux jours, Meunier a commencé, dit-on, à prendre une attitude plus ferme, il a cessé de pleurer. Il paraît frappé de l'idée qu'il n'y a pour lui aucun espoir de grâce ou de salut, et en sortant hier du cabinet du juge d'instruction il a dit à ses gardiens : « C'en est fait de moi, je suis un homme perdu. » Les gardiens ont ordre de ne jamais lui parler et de ne répondre à aucune de ses questions.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les dernières nouvelles d'Espagne sont du 5 janvier. Barcelonne est tranquille ainsi que Madrid.

Le chef d'état-major de l'armée de Valence était arrivé le 3 dans cette ville, avec la mission d'exposer au gouvernement les besoins du corps d'armée dont il fait partie, et qui n'a plus même de général, depuis le remplacement du maréchal-de-camp don Francisco Narvaez, autre que celui qui a poursuivi et deux fois battu les troupes de Gomez.